

10° En 1849, la suette miliaire ne concentra pas, comme elle l'avait fait antérieurement (1), toute son activité sur quelques communes ou quelques arrondissements; elle parut à la fois sur les points les plus distants de la carte de France. Ainsi, elle s'est montrée dans les départements de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise (2), de Seine-et-Oise (3), de la Marne (4), de l'Yonne (5), de la Meuse (6), de la Haute-Saône, du Jura, des Deux-Sèvres, du Gers (7), des Landes (8), des Pyrénées-Orientales (9), du Gard et de l'Hérault (10).

Dans ce dernier département, la suette miliaire reparaisait en 1851 avec une nouvelle intensité (11), dans le même temps qu'elle visitait Cherbourg, Valognes (12), l'arrondissement de Péronne (13), quelques communes de la Somme et de la Lozère (14).

Les épidémies de 1849 ont présenté cette analogie avec celles de 1832, qu'elles marchaient pour ainsi dire à côté de

(1) Voyez le tableau inséré *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XIV, p. 89.

(2) *Rapport sur l'épid. de 1849*, par Jules Guérin. (*Gazette médicale*, 1851, p. 578.) Magnier; *Hist. d'une épid. obs. dans une commune du département de la Somme*. (Thèse de Paris, 1849, n° 186.) — Colson, épid. de Cus, près Noyon. (*Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. XIV, p. 678.) — Verneuil; *Note sur l'épid. de suette obs. en 1849 dans le département de l'Oise*. (*Gaz. méd.*, 1852, p. 134 et 198.) — *Traité de la suette miliaire*, par le docteur Foucart. Paris, 1854.

(3) *Épid. de suette survenue concurremment avec celle du choléra à Étampes*, par Bourgeois. (*Archives*, 4^e série, t. XXI, p. 303.)

(4) *Suette observée à Sezanne (Marne), en juin 1849*, par Lemonle. (Thèses de Paris, 1849, n° 205.)

(5) *Suette de la vallée de l'Yonne*, par Badin d'Hurtelbise et Sagot de Mailly-le-Château. (*Union méd.*, t. III, p. 469.)

(6) Obs. par Neucourt, à Verdun. (Rapport de M. Guérin.)

(7) Rapport de Gaultier de Claubry sur les épidémies de 1849. (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVI, p. 39.)

(8) *Suette miliaire observée à Castandet (Landes)*, par M. Dupouy. (*Union méd.*, 1851, p. 305.)

(9) Quillo; *Consid. sur la suette miliaire épidémique*. (Thèses de Montpellier, 1850, n° 87, p. 9.)

(10) Observée par MM. Alquié, Fuster, Barre et Girbal, dans les arrondissements de Pézenas, Béziers et Lodève. (*Annales cliniques de Montpellier*, 1853, 1^{re} année, p. 118.)

(11) Obs. à Valognes, par M. Le Neveu.

(12) *Notice sur une épidémie de suette miliaire qui a régné, en 1851, dans le canton de Boisel, etc.*, par M. Bucquoy. (*Gaz. méd.*, 1853, p. 450.)

(13) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVII, p. clxv.

celles de choléra, recevant de ce voisinage des modifications dignes d'intérêt, qui seront le sujet de quelques remarques ultérieures.

Depuis l'année 1850, la suette est devenue endémique à Hotton, dans le Luxembourg (1).

On l'a vue en France, dans l'Eure et le Jura, en 1852 (2) et 1853 (3); dans l'Isère, la Lozère et la Haute-Marne, en 1854 (4), et dans la Charente, le Jura, la Marne, la Meurthe, les Landes, les Hautes-Pyrénées, en 1855 (5); mais malgré cette dispersion des épidémies, on pouvait juger qu'elles étaient réellement en décroissance.

B. — Causes de la suette miliaire épidémique.

§ I. — Causes organiques.

a. — Hérité. — Allioni est le seul auteur qui ait fait jouer un rôle à l'hérédité dans la production de la miliaire. Il assure en avoir suivi pendant trente ans les effets dans les familles, devenues de plus en plus aptes à subir l'influence épidémique. C'est surtout dans les dix dernières années de ses recherches qu'il a été convaincu de la réalité de cette influence, par les progrès incessants de la maladie exanthématique, et par les modifications qu'elle imprimait soit à la constitution physique des individus, soit à la physionomie des états morbides qu'ils présentaient (6). Peut-être Allioni a-t-il lui-même subi l'influence de méditations longtemps prolongées sur le sujet habituel de ses études, et peut-être a-t-il découvert ce qu'un observateur non prévenu n'aurait pas remarqué. Personne du moins n'est venu joindre ses remarques aux siennes, circonstance qui en diminue beaucoup la valeur.

(1) L'Hermitte; *Annales méd. de la Flandre occidentale*, 1852. (*Revue méd.-chir.*, t. XIV, p. 11. — *Gaz. méd.*, 1853, p. 767.)

(2) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XVIII, p. cxli.

(3) *Ibid.*, t. XIX, p. cxxxi.

(4) *Ibid.*, t. XX, p. clxi.

(5) *Ibid.*, t. XXI, p. cxvi et suivantes.

(6) *Conspectus*, p. 142, 147, 148.

b. — Ages. — Dans la plupart des épidémies, on a remarqué que la suette miliaire affectait principalement les jeunes gens et les adultes. D'après M. Rayet, l'âge de vingt-quatre ans est celui qui donne le chiffre le plus élevé (1). Suivant Adelmann, c'est celui de trente ans (2). En général, la miliaire frappe surtout les individus de vingt-cinq à trente-deux ans (3), ou de vingt à quarante ans (4), ou de vingt-cinq à soixante (5).

Divers auteurs assurent n'avoir pas observé la suette miliaire au-dessous de l'âge de quinze (6) ou de treize ans (7); d'autres au-dessous de onze ans (8), d'autres au-dessous de huit ans (9). Mais l'enfance, même la plus tendre, n'est point à l'abri de cette maladie.

Les observateurs de Breslaw prétendirent, en 1702, que la miliaire sévissait spécialement sur les jeunes enfants (10). Il reste à savoir si cette maladie était bien celle dont il est question dans cet article. On pourrait concevoir quelques doutes, tant est succincte et incomplète la description qui fut donnée alors, mais en d'autres temps des faits presque analogues se sont produits. Dans l'épidémie de l'arrondissement de Laon, en 1839, M. Lejeune a vu 4 malades et 3 morts au-dessous d'un an, 38 malades et 8 morts âgés d'un an à dix ans (11).

Pujol en avait vu plusieurs au-dessous de huit ans; un d'eux n'avait que quatre ans, un autre six mois (12).

M. Moreau a vu à Mesnil-Saint-Denis cinq enfants au-dessous de sept ans affectés de miliaire (13). M. Pratbernon en a

(1) *Hist. de l'épid. de suette miliaire*, p. 207.

(2) *Gaz. méd.*, 1847, p. 517.

(3) Parrot, p. 460.

(4) Salzmann; *Histor. purpuræ mil. alb. Argent., etc.* (Haller; *Disp.*, t. V, p. 522). — Poissonnier, etc.; *Journal de Fourcroy*, t. II, p. 49.

(5) Magnier, p. 10.

(6) Lasserre, p. 17.

(7) Adelmann, p. 517.

(8) Parrot, p. 460.

(9) *Hist. de la suette du Languedoc.* (*Ancien Journal*, t. LVIII, p. 162.)

(10) *Historia morborum qui Vratislavia grass. sunt*, édit. de Haller, p. 367.

(11) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. IX, p. 59.

(12) *OEvres de méd. prat.*, t. III, p. 308.

(13) *Journ. hebdom.*, 1832, t. VIII, p. 273.

vu un à Vesoul âgé de sept ans (1). Varenbüler rapporte l'exemple d'un enfant qui présenta la miliaire en même temps que sa nourrice, laquelle en mourut (2). M. Rayet parle d'un enfant d'un mois chez lequel la miliaire fut mortelle (3). M. Foucart a vu plusieurs enfants atteints de miliaire; ils avaient vingt-sept, onze, dix et quatre mois (4).

Les exemples de miliaire chez les personnes avancées en âge sont assez rares. Le plus âgé des malades d'Adelmann avait soixante ans (5). M. Parrot a vu quelques personnes atteintes jusqu'à l'âge de soixante-sept ans (6). Le plus âgé des malades observés par M. Rayet avait soixante-onze ans (7). M. Moreau a vu trois individus âgés de soixante-un à soixante-dix ans, et deux de soixante-onze à quatre-vingt-dix ans (8).

c. — Sexes. — Tous les observateurs s'accordent à noter que le nombre des femmes atteintes de suette miliaire l'emporte sur celui des hommes.

Dans le Bas-Rhin, en 1812, il y eut 970 femmes atteintes pour 674 hommes. Dans l'Oise, en 1821, 4177 femmes et 803 hommes (9). Dans la Dordogne, en 1841, 324 femmes et 276 hommes (10).

Dans les épidémies circonscrites, il est encore plus facile de compter les malades. Voici quelques chiffres qui étayent les précédents :

A Mesnil-Saint-Denis, on rencontre 79 femmes et 45 hommes (11); à Gerolshofen, il y a 72 femmes et 24 hommes (12);

(1) *Journ. de méd. de Bordeaux*, 1837, p. 218.

(2) *Febrem miliarum*. Tubingæ, 1752, p. 11.

(3) *Hist. de l'épid. de suette miliaire*, p. 207.

(4) *Traité de la suette miliaire*, p. 70.

(5) *Gaz. méd.*, 1847, p. 517.

(6) *Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. X, p. 460.

(7) *Hist. de l'épid. de suette miliaire*, p. 207.

(8) *Journal hebdom.*, 1832, t. VIII, p. 273.

(9) Rayet, p. 212. Il faut remarquer que la mortalité n'eut pas lieu dans la même proportion; il n'y eut parmi les femmes que 42 décès, les hommes en eurent 60.

(10) Parrot, p. 460.

(11) Moreau, p. 273.

(12) Adelmann; *Gaz. méd.*, 1847, p. 517.

à Brie, 72 femmes et 43 hommes ⁽¹⁾; à Fontenay-les-Louvres, 44 femmes et 18 hommes ⁽²⁾; à Rosheim, en 1833, 39 femmes (16 morts) et 6 hommes (4 morts) ⁽³⁾.

L'état puerpéral, comme l'ont prouvé les faits relatifs à l'espèce de miliaire qui s'y rapporte, celui de grossesse et l'allaitement, peuvent contribuer à grossir les chiffres appartenant au sexe féminin; mais indépendamment de ces circonstances particulières, le nombre des femmes atteintes l'emporte à peu près partout ⁽⁴⁾. M. Robert a remarqué que c'était surtout peu de temps avant ou après les règles que les femmes éprouvaient les premiers symptômes de la miliaire ⁽⁵⁾. Les observations de M. Foucart ne lui ont montré aucun rapport spécial ou constant entre la menstruation et la production de cette maladie ⁽⁶⁾.

d. — Constitution; tempérament. — Hamilton, trompé sans doute par quelques faits particuliers, avance que les individus d'une constitution faible, ou rendus tels par des évacuations copieuses ou une nourriture insuffisante, et chez lesquels le sang est plus séreux que dans l'état normal, sont très-disposés à contracter la miliaire ⁽⁷⁾. Il pense que cette constitution étant en général celle des femmes, doit les disposer à cet exanthème; mais il ne faut pas croire, comme le supposent beaucoup de personnes, que les femmes aient moins d'énergie vitale, moins de force de résistance que les hommes. J'ai essayé ailleurs de prouver le contraire ⁽⁸⁾; en outre, beaucoup d'observateurs ont fait la remarque que la suette miliaire affecte surtout les individus jeunes, robustes et d'un tempérament sanguin ⁽⁹⁾.

⁽¹⁾ Magnier, p. 10.

⁽²⁾ Delisle; *Gaz. méd.*, 1832, p. 538.

⁽³⁾ Maugin, p. 27.

⁽⁴⁾ Dans l'épidémie de Nanteuil, le nombre des femmes l'emporta d'abord; puis les deux sexes parurent également frappés. (Lasserre, p. 17.)

⁽⁵⁾ Lettre, p. 4.

⁽⁶⁾ *Traité de la suette miliaire*, p. 81.

⁽⁷⁾ *De febre miliari*, p. 63.

⁽⁸⁾ *Cours théorique et clinique de pathologie interne*, t. 1, p. 230.

⁽⁹⁾ Vandermonde, p. 361. — Robert, p. 4. — Pinel Grandchamp, p. 161, etc.

Est-il une modification organique qui rende plus apte à contracter la suette miliaire? Lorsque cette maladie se manifeste dans une contrée, est-ce parce que la cause occulte qui la produit a amené dans les organismes des changements successifs, a comme déposé des germes que l'occasion fait ensuite éclore, ou bien la miliaire se développe-t-elle sans préparation, sans prédisposition spéciale? Des faits opposés appuient les deux suppositions. M. Rayer a vu des étrangers qui ne faisaient que traverser les communes frappées par l'épidémie, tomber malades ⁽¹⁾; et M. Caillat a observé que les personnes qui n'étaient pas depuis un certain temps domiciliées dans les contrées envahies, n'étaient point atteintes. Il a donné ses soins à des familles qui passaient l'hiver à Paris. Or, les domestiques qui suivaient leurs maîtres dans la capitale étaient exempts, tandis que ceux qui demeuraient habituellement à la campagne étaient affectés par l'épidémie ⁽²⁾.

e. — Conditions sociales; professions. — Si en certains lieux la suette miliaire a paru sévir principalement sur la classe pauvre ⁽³⁾, en d'autres elle a surtout frappé les familles aisées ou mêmes riches ⁽⁴⁾. En beaucoup d'endroits, elle a atteint presque également les divers rangs de la société ⁽⁵⁾.

M. Rayer a observé que la miliaire était surtout répandue parmi les individus qui vivent en plein air, comme les agriculteurs, les vigneron, les bergers; puis viennent ceux qui travaillent plus à l'abri des influences atmosphériques, comme les domestiques, les tisserands, les boutonnières, les dentelières. Dans une troisième classe se placent les charrons, les charpentiers, etc. ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *Hist. de l'épid. de suette miliaire*, p. 221.

⁽²⁾ Rapport de J. Guérin. *Gaz. méd.*, 1851, p. 582.

⁽³⁾ Haercker observe, sous la direction du célèbre Reil, la miliaire à Halle, dans les quartiers les plus pauvres. (*Disquisitio crit. in nat. exanth. miliaris febrilis*. Halle, 1792, p. 24.) — A Beuzey-les-Favernes (Haute-Saône), la miliaire affecte surtout les pauvres. (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, t. XV, p. 31.)

⁽⁴⁾ Orillard; *Revue méd.*, 1846, t. II, p. 420. — Gaillard, p. 46. — Lemoule, p. 18. — Pinel Grandchamp, p. 161.

⁽⁵⁾ Rayer, p. 453. — Lasserre, p. 20.

⁽⁶⁾ P. 214.

M. Parrot a vu la miliaire parmi les entrepreneurs; les jardiniers, les tailleurs de pierre, les bottiers, les coiffeurs, sans distinguer d'influence spéciale de la part du genre d'occupation de ces divers individus.

La profession médicale n'exempte pas de la miliaire. Debrest, Bouteille, Barailon⁽¹⁾, Aufauvre, la contractèrent dans les épidémies dont ils furent témoins. Pendant celle de l'Hérault, plusieurs médecins, officiers de santé et pharmaciens en furent atteints⁽²⁾.

§ II. — Causes hygiéniques.

a. — Localités. — La suette miliaire s'étant produite dans un grand nombre de contrées, comme vient de le prouver le résumé qui précède, il est bon de juger dans quelles conditions se trouvent les localités qui se sont montrées les plus favorables à son développement ou à sa propagation.

On a fait remarquer que la miliaire n'a manifesté sa présence en Europe qu'entre les 43° et 59° degrés de latitude, et que c'est plus au centre et à l'occident de l'Europe que dans sa partie orientale qu'elle s'est propagée. En Europe, beaucoup de contrées ont montré une immunité presque complète. Ainsi, la miliaire ne paraît pas avoir été observée en Hollande, en Danemarck, en Suède, dans les Deux-Siciles, en Espagne, en Portugal.

C'est principalement en Allemagne, dans les deux derniers siècles, en Piémont, pendant le dernier, et en France, depuis cent trente-six ans, qu'elle a exercé ses ravages. On l'a vue surtout régner dans les vallées, dans les lieux humides, bas, ombragés, traversés par des cours d'eau nombreux ou sinueux, où les inondations sont fréquentes, où les inégalités et les concavités du terrain permettent à l'eau de séjourner longtemps. Ces conditions locales se remarquent dans l'Alsace, dans la Picardie, dans la Normandie, dans le Bourbonnais, dans le département de l'Oise, etc.

⁽¹⁾ *Mém. de le Soc. roy. de Méd. de Paris*, t. I, p. 197.

⁽²⁾ *Annales cliniques de Montpellier*, 1854.

Mais il ne faut pas croire que la miliaire ait borné ses invasions aux contrées basses et humides. Elle a sévi avec non moins de violence dans des lieux tout autrement disposés. Ainsi, elle se montre à trois lieues de Saint-Quentin, dans un village très-élevé, éloigné de toute espèce d'eau stagnante⁽¹⁾. Forcalquier et Lurs sont placés sur le sommet d'une montagne exposée à tous les vents; le ciel y est habituellement beau; la miliaire y devient très-grave⁽²⁾. Aspremont est placé près de Creil, sur une hauteur qui borde le parc immense de Chantilly; le tiers de la population y subit, en 1832, l'influence épidémique⁽³⁾. Landreville et Loches ne sont point marécageux⁽⁴⁾, et cependant ils sont atteints par la même épidémie. En 1849, dans la Marne, en même temps que Sezanne, lieu humide, est cruellement frappé, Barbonne et Montmirail, lieux très-élevés, ne sont guère plus épargnés⁽⁵⁾.

L'épidémie du Périgord a commencé sur des coteaux; elle s'est propagée sur des terrains fort salubres⁽⁶⁾, et est allée expirer sur le point le plus élevé d'un plateau fort sec, supérieur de plus de cent mètres au niveau de la Dordogne⁽⁷⁾.

Dans le Lot-et-Garonne, la maladie a régné dans des localités très-éloignées des eaux stagnantes. Il en a été de même dans l'Hérault⁽⁸⁾.

Poitiers, assis sur un coteau calcaire, parcouru par des rues en pente rapide, distant de plus de dix kilomètres de tout marais⁽⁹⁾, est frappé par l'épidémie, au cœur même de la ville, sur un point culminant et des plus salubres.

L'épidémie sévit sur les villages de Saint-Georges et de Jaulnay, dont le sol est aride, calcaire et très-perméable, tan-

⁽¹⁾ Van-Mittag-Midy; *Ancien Journal*, t. XXXII, p. 413.

⁽²⁾ Bouteille; *Ancien Journal*, t. LI, p. 367.

⁽³⁾ Menière, p. 109.

⁽⁴⁾ Amyot, p. 8.

⁽⁵⁾ Lemoule, p. 19.

⁽⁶⁾ Galy, p. 132.

⁽⁷⁾ Rennes, p. 122.

⁽⁸⁾ *Annales cliniques de Montpellier*, 2^e année, p. 167.

⁽⁹⁾ Gaillard, p. 42.